

## COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 25 MAI 2016

Le mercredi 25 mai deux mil seize, à dix-neuf heures trente, s'est réuni en Assemblée Générale à PIERRES, Salle de réunion du SIRMATCOM, le Comité du Syndicat Mixte de la Région de Maintenon pour le Traitement et la Collecte des Ordures Ménagères, sur la convocation du 18 mai 2016 de son président, Monsieur Daniel MORIN.

### Communauté de Communes du Val de Voise:

Henri FERRO, Michel BRISON, Gérald GARNIER, Christian LE BORGNE, Jocelyne PETIT, Michel REVERSE.

### Communauté de Communes du Val Drouette:

Dominique ZERHOUNI.

### Communauté de Communes des Terrasses et Vallées de Maintenon :

Jean-Marc BODESCOT, Thierry DELARUE, Jacqueline DEVINCK, Jacques GEFFROY, Ann GRÖNBORG, Marie-Laure MÉZARD, Daniel MORIN, Claudie PICHOT, Corine ROUERS.

### Communauté de Communes des Quatre Vallées :

Geneviève GALIERE, Nicole CAILLEAUX, Guilaine LAUGERAY, Jacques EMILE, Jean-Claude LOZACH, Dominique MAILLARD, Patrick OCZACHOWSKI, Jean-Claude SOLIGNAT, Patrick VILLERY.

### Communauté de Communes de la Beauce Alnéloise :

néant.

La Communauté de Communes de la Beauce Alnéloise n'était pas représentée.

### Excusés :

Christian LAPEYRE, Gérard LEFEBVRE, Jean-Pierre RUAUT, Suzanne MOUGEOT, Patrick ACLOQUE, Anne-Laure CARPIER, Danièle SAVILLE, Jacques AUGER, Alain BREBION, Amélie COURAUD, Geneviève LE NÉVÉ, Didier LE BARS, René SCHOLL, Didier PIERRE, Patrick CHEVALLIER – receveur du Syndicat.

### Assistaient à la séance :

M. ELIAS agent technique du syndicat et Mme LAFONT secrétaire du syndicat.

### 1) Élection du secrétaire de séance :

Mme PICHOT, déléguée de la CC Terrasses et Vallées de Maintenon, est élue secrétaire de séance.

### 2) Approbation des comptes rendus des réunions du 23 février, 24 mars et 06 avril 2016 :

Monsieur le Président demande aux délégués présents, s'ils ont des remarques sur le compte rendu du 23 février 2016.

*Aucune autre remarque n'étant formulée, le compte rendu du 23 février 2016 est adopté à l'unanimité.*

Monsieur le Président demande aux délégués présents, s'ils ont des remarques sur le compte rendu du 24 mars 2016.

*Aucune autre remarque n'étant formulée, le compte rendu du 24 mars 2016 est adopté à l'unanimité.*

Monsieur le Président demande aux délégués présents, s'ils ont des remarques sur le compte rendu du 06 avril 2016.

*Aucune autre remarque n'étant formulée, le compte rendu du 06 avril 2016 est adopté à l'unanimité.*

### 3) Convention Redevance Spéciale :

Considérant la délibération n°2015-50 relative à la mise en place de la redevance spéciale, considérant la délibération n°2015-52 relative au champ d'application de la redevance spéciale, considérant la délibération n°2015-53 relative aux critères définissant la grille tarifaire de la redevance spéciale, considérant la délibération n°2016-16 relative à la grille tarifaire pour l'année 2016,

Il est proposé la convention ci annexée qui liera le SIRMATCOM à la personne physique ou morale concernée par la redevance spéciale.

*La convention Redevance Spéciale est adoptée à l'unanimité.*

### 4) Modification des statuts du SIRMATCOM :

Suite au déménagement du SIRMATCOM, il convient de modifier l'article 3 des statuts du syndicat comme suit :

Le siège du syndicat est fixé au 5 rue de la Grosse Borne - 28130 PIERRES.

*Voté à l'unanimité*

### 5) Questions diverses :

Inauguration des locaux le 17 juin 2016,  
Voirie extérieure (rue de la grosse borne) en cours d'étude,  
Compte rendu de la commission générale du 25/05/2016.

La séance est levée à 20 heures 07.

Le Président,

**SIRMATCOM**

Daniel MORIN.